



## **Compte administratif 2021 / Budget supplémentaire 2022**

# **La solide santé financière du Département offre de belles perspectives d'action**

La deuxième réunion de l'année 2022 permet à l'Assemblée départementale d'appréhender au plus près sa situation financière. Celle-ci, telle qu'elle ressort du compte administratif 2021, est non seulement très saine, mais aussi bien maîtrisée avec :

- **un autofinancement qui atteint le niveau historique de 65 M€,**
- **une très faible dette de 20M€, soit 65 € par Auboïs,**
- **une légère augmentation des dépenses de fonctionnement de 0,45 %.**

La gestion très rigoureuse du Département permet de **rester à un très haut niveau d'investissement de 90 M€.**

Cette situation financière donne des marges de manœuvre au Département pour répondre à de grands enjeux :

- soutenir les publics en difficulté (plan pauvreté, plan de protection de l'enfance...)
- soutenir l'activité économique du territoire par l'investissement (programmes de construction, développement de l'UTT...)
- soutenir et promouvoir les évolutions nécessaires pour répondre aux défis de demain (mobilités, aménagement numérique...).

Le tout en respectant la transparence de l'action publique et en offrant une qualité de travail aux agents du Département.



## Sommaire

### 1| Finance : le Département conforte sa solide santé financière Le compte administratif 2021 (CA)

- Un autofinancement qui grimpe à 65 M€
- Une dette historiquement basse à 20 M€
- Le maintien du haut niveau d'investissement : 90 M€

### Le budget supplémentaire 2022 (BS)

- Les clés du BS 2022 : 24,8 M€ de dépenses nouvelles
- Une gestion financière rigoureuse du Département

### 2| Le Département de l'Aube, chef de file des solidarités, renforce son soutien aux publics fragilisés

- La protection de l'enfance, au cœur des préoccupations
- Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté : le Département poursuit le travail engagé
- FSL, le Fonds de solidarité pour le logement : près de 500 personnes soutenues
- Territoire zéro chômeur de longue durée : une nouvelle voie pour soutenir les publics en difficulté

### 3| Mobilités et aménagements du territoire : le Département multiplie les fronts pour renforcer l'attractivité du territoire

- Mobilités du quotidien : un effort financier pour faciliter les déplacements des Auboisiens
- Bilan d'émissions de gaz à effet de serre : le climat sous surveillance
- UTT : un nouveau soutien financier au plan de développement
- LoRAube : vers un territoire numériquement intelligent

### 4| Action publique : le Département agit dans la transparence

### 5| Personnel départemental : des équipes compétentes et renforcées

# 1| Finance : le Département conforte sa solide santé financière

## Le compte administratif 2021 (CA)

Chaque année, le Département de l'Aube établit son compte administratif. Ce document de synthèse est le reflet exact de l'activité financière de la collectivité de l'année précédente. Il s'agit d'un bilan qui retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Pour 2021, l'exercice se solde par un excédent global de 28,8 M€.

Ce résultat offre à la collectivité les marges de manœuvre nécessaires pour mettre en œuvre les politiques publiques départementales et poursuivre les investissements déjà engagés dans le cadre du plan pluriannuel déjà voté.

### ■ Un autofinancement qui grimpe à 65 M€

Rapport blanc p.11

De cette situation financière, le Département dégage un autofinancement consolidé de 65 M€ (part des recettes de fonctionnement affectée à l'investissement pour l'avenir), soit une nette augmentation de 20 % par rapport à 2020 (+ 11 M€).

En effet, malgré la poursuite de la crise sanitaire, 2021 a été marquée par une baisse des dépenses globales et l'augmentation des recettes.

L'augmentation de cet autofinancement s'explique en particulier par deux facteurs :

- **la perception de DMTO à un niveau historique, au-delà de 45 M€** (+ 10,9 M€ par rapport à 2020). Les droits de mutation à titre onéreux représentent les taxes que les collectivités locales et que l'Etat imposent lors de la vente d'un bien immobilier quel qu'il soit,
- **la stabilité des dépenses sociales**, alors que 2021 a été moins marquée par les dépenses liées à la crise sanitaire et le plan Covid lancé en 2020. Le RSA n'a également pas connu le boom envisagé post-crise Covid.

### ■ Une dette historiquement basse à 20 M€

Rapport blanc p.79

Au 31 décembre 2021, **la dette du Département de l'Aube s'élevait à 20,3 M€, soit 65 € par habitant** (contre 93 € en 2020 et 120 € en 2019).

Ce ratio de la dette par habitant s'élève à 540 € en moyenne pour les Départements de la même strate, et 515 € pour la France métropolitaine.

Depuis 2016, le Département poursuit une stratégie de désendettement très efficace et l'année 2021 s'inscrit dans cette continuité puisqu'aucun emprunt n'a été souscrit ou mobilisé.

Cette situation doit encore s'améliorer dans les années à venir grâce à :

- la forte réduction de l'encours de la dette départementale puisque 8 emprunts se sont éteints,

- l'évolution favorable du rythme de remboursement du capital qui passe, quant à lui, de 8,4 M€ en 2021 à 2,4 M€ en 2022.

Elle offre au Département des marges de manœuvre appréciables au niveau de l'autofinancement et lui permet d'envisager, au cas où, un recours à l'emprunt pour accompagner sa politique d'investissement.

**La solvabilité du Département apparaît une nouvelle fois très satisfaisante** malgré le contexte incertain qui appelle à la vigilance avec :

- la poursuite de la crise sanitaire,
- les incertitudes liées au conflit russo-ukrainien qui pèsent sur les marchés financiers,
- le retour de l'inflation.

## **■ Le maintien du haut niveau d'investissement : 90 M€**

Rapport blanc p.11

**Avec près de 90 M€ d'investissement (hors dette) en 2021, le Département maintient un important niveau des dépenses d'investissement.**

Grâce à cela, il peut poursuivre son ambitieux programme d'investissements et renforcer ainsi son soutien à l'aménagement et l'attractivité du territoire.

Il consacre par exemple plus de 22 M€ d'aide aux partenaires, plus de 58 M€ à ses propres équipements, ou encore 3,4 M€ à des opérations menées pour des tiers (casernes de sapeurs-pompiers...).

**Parmi les projets d'investissements pluriannuels (gérés en autorisation de programme, AP) :**

- le Plan de soutien aux projets structurants des territoires ;
- l'électrification de la ligne SNCF 4 Paris-Bâle ;
- les constructions et réparations scolaires ;
- la restructuration du collège Paul-Langevin à Sainte-Savine ;
- l'extension de l'École d'ingénieurs-EPF ;
- le Parc logistique de l'Aube ;
- la construction de l'ESTP, École spéciale des travaux publics et du bâtiment ;
- la construction de la CIME, Complexe international multisport-escalade ;
- l'accessibilité des bâtiments ;
- la construction de la Cité du Vitrail ;
- le Centre médico-social (CMS) de La Chapelle-Saint-Luc ;
- les établissements ou services médico-sociaux, personnes handicapées ;
- les équipements sportifs ;
- les programmes de voirie.

## Le budget supplémentaire 2022 (BS)

Rapport blanc p. 313

### ■ Les clés du BS 2022 : 24,8 M€ de dépenses nouvelles

Le budget supplémentaire 2022 se traduit par des réajustements techniques du budget principal. En dehors des reports des résultats antérieurs, le budget supplémentaire s'élève à **24,8 M€ de dépenses nouvelles qui doivent couvrir, entre autres :**

- **En fonctionnement :**

- les charges de personnel impactées par les mesures d'extension du Ségur de la santé au médico-social (+1,6 M€ pour l'évolution des rémunérations), le recrutement de 4 postes dans la protection de l'enfance, la bonification ponctuelle du régime indemnitaire ;
- les charges générales impactées par l'inflation (+1 M€) ;
- le financement des accords Laforcade pour les établissements accueillants des personnes handicapées (+900 000 €) ;
- la hausse de la dotation de fonctionnement des collèges (+760 000 €) ;
- les frais de séjour et d'hébergement des ESSMS établissements et services sociaux et médico-sociaux (+450 000 €) ;
- une aide au peuple ukrainien (120 000 €).

- **En investissement :**

- Dépenses d'équipement : + 18,0 M€
  - En AP/CP : 8,4 M€ (ESTP, Cité du Vitrail, voiries et patrimoine propre, projets structurants, BISE...)
  - Hors AP : 9,6 M€ dont 8,4 M€ de reports (dont équipements informatiques des collèges, ré-ensablement des plages, réserves foncières, travaux de bâtiment aux Archives départementales, ....)
- Subventions d'équipement (associations et Communes) : + 12,8 M€
- Opérations pour comptes de tiers (SDIS, aménagements fonciers) : + 0,8 M€
- Avances aux budgets annexes : + 0,3 M€

### ■ Une gestion financière rigoureuse du Département

Le budget supplémentaire 2022 traduit :

- une **évolution modérée des dépenses de gestion**,
- la **couverture des besoins en matière d'investissement**,
- une consolidation du budget de la collectivité pour **mener à bien les politiques publiques départementales** ;
- un emprunt théorique d'équilibre à 47 M€ (-8,5 M€ par rapport à 2022) ;
- une capacité de désendettement inférieure à une année qui ouvre la voie à un nouvel emprunt si nécessaire.

## 2| Le Département de l'Aube, chef de file des solidarités, renforce son soutien aux publics fragilisés

### ■ La protection de l'enfance, au cœur des préoccupations

Rapport violet p.19

Quelques **1 300 enfants de moins de 18 ans sont actuellement confiés** à l'Aide sociale à l'enfance, dont près de 160 mineurs étrangers non accompagnés (MNA), auprès d'assistants familiaux ou en établissement, notamment au Centre départemental de l'enfance. L'action du Département en matière de protection de l'enfance reste donc indispensable.

C'est dans cette logique que la collectivité s'est engagée dans **la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022**. Elle renouvelle ce contrat avec la préfecture et l'Agence régionale de la santé (ARS) pour deux années supplémentaires.

5 engagements ont été définis conjointement :

- agir le plus tôt possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles,
- sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures,
- donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits,
- préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte,
- renforcer la gouvernance et la formation.

Coût de cette stratégie : 1 282 180 € financés par l'Etat et abondés par le Département à chaque fois qu'une action est portée.

### ■ Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté : le Département poursuit le travail engagé

Rapport violet p.17

Le Département de l'Aube prolonge pour une année supplémentaire son contrat de **Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE)** engagé avec l'Etat en 2019 dans le cadre plus global de la **stratégie du gouvernement de prévention et de lutte contre la pauvreté**.

Pour ce nouveau conventionnement, les mesures vont se concentrer sur deux niveaux :

- renforcer les compétences des travailleurs sociaux,
- favoriser l'insertion des bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active).

Pour mener à bien cette mission, le Département soumettra à délibération un rapport d'exécution qui l'engage sur les mesures prévues.

Concrètement, l'Etat co-finance à hauteur de 50 % les actions du Département mis en place dans ce cadre.

En 2021, sa contribution s'est élevée à 860 068 €.

## **■ FSL, le Fonds de solidarité pour le logement : près de 500 personnes soutenues**

Rapport violet p.23

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) aide les personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement. Cela concerne notamment :

- l'entrée dans le logement : dépôt de garantie, assurance logement,
- le maintien dans le logement : dettes de loyers, factures d'énergie (électricité, gaz ou autres combustibles...), d'eau, de téléphone fixe...

Le FSL est accordé sous 2 formes d'aides selon :

- des critères retenus par le Règlement départemental d'aide sociale (RDAS),
- la situation du demandeur,
- le respect des règles de cumul (Le FSL peut intervenir en complément d'autres dispositifs (Action logement, Visale = Visa pour le logement et l'emploi, chèques énergie...), après avoir fait valoir l'ensemble de ses droits).

Le FSL prend en charge des mesures d'accompagnement personnalisées nécessaires à l'installation ou au maintien dans un logement des bénéficiaires, qu'ils soient locataires, sous-locataires, propriétaires de leur logement ou à la recherche d'un logement.

Dans l'Aube, c'est le Département qui a la délégation pour prendre les décisions liées au FSL. **Ces décisions ont donné lieu à 496 aides accordées pour un montant de 157 240 €** (dépôt de garantie, impayés de loyers, d'assurance locative, d'énergie, d'eau, de téléphone).

## **■ Territoire zéro chômeur de longue durée : une nouvelle voie pour soutenir les publics en difficulté**

Rapport jaune p.1

Dans la continuité de son action en matière de solidarité et d'insertion, le Département de l'Aube s'engage dans la démarche Territoire zéro chômeur de longue durée lancée par Troyes Champagne Métropole.

Cette démarche doit **permettre le retour à l'emploi de personnes très éloignées du marché du travail en raison de multiples freins sociaux et professionnels**. Elle s'appuie sur un réseau fort de partenaires de l'insertion. Dans l'Aube, c'est l'association Aurore Foyer Auboïs qui doit développer des activités de proximité et des emplois d'utilité sociale dans le cadre d'une Entreprise à but d'emploi.

Le secteur d'intervention est étendu au quartier des Sénardes à Troyes, ainsi qu'aux communes de St-Parres-aux-Tertres, Montaulin, Courteranges, Ruvigny, Thennelières, Fresnoy-le-Château, Montreuil-sur-Barse et Lusigny-sur-Barse.

La contribution du Département devrait s'élever à hauteur de 15 % de la part de l'Etat.

### 3| Mobilités et aménagements du territoire : le Département multiplie les fronts pour renforcer l'attractivité du territoire

#### ■ **Mobilités du quotidien : un effort financier pour faciliter les déplacements des Aubeois**

Rapport vert p.1 et 9

L'aménagement du territoire est un domaine qui démontre encore une fois le rôle essentiel du Département dans le quotidien des Aubeois.

Dans ce cadre, le Département augmente en 2022 les crédits de nombreux dossiers dont l'avancement le justifie :

- **l'électrification de la ligne 4** : + 600 000 €  
La participation du Département est fixée à 7% du montant total de l'opération estimée à 320 M€ lors de la signature du protocole de financement en 2016.
- **le canal à grand gabarit** : + 218 000 €  
Le projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine est prévu sur 27 km.
- **les airs de covoiturage en sortie d'autoroutes** : + 774 684 €  
Déjà réalisés à Torvilliers, les travaux se poursuivent en 2022 à Buchères/St-Thibault, Thennelières, Magnant et Vulaines (voirie, éclairage, bornes pour véhicule électrique). ;
- **la poursuite du service de covoiturage Karos**
- **l'aérodrome de Troyes-Barberey** : 100 000 €  
Les contributions financières du Département et de TCM au sein du Syndicat mixte de l'aérodrome de Troyes-Barberey ont été augmentées pour pallier la baisse de celle de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aube.
- **la liaison douce Dienville / Lac du Der** : + 126 400 €  
Le coût global est estimé à plus de 18 M€ TTC pour 41 km de voie verte.
- **le Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée (PDIPR)** lancé en 2020 : + 30 000 €.

#### ■ **Bilan d'émissions de gaz à effet de serre : le climat sous surveillance**

Rapport vert p.10

Les bilans d'émission de gaz à effet de serre (BEGES) ont pour objectif de réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre des acteurs publics et privés, en vue d'identifier et de mobiliser les possibilités de réduction de ces émissions.

En 2013, le Département a fait réaliser son premier BEGES. Cette obligation réglementaire doit être actualisée en 2022. Coût de l'opération : 35 000 €.

## **■ UTT : un nouveau soutien financier au plan de développement**

Rapport rose p.1

Fidèle soutien de l'UTT (Université de technologie de Troyes) qu'il a créée en 1993, le Département de l'Aube participe chaque année au fonctionnement de l'établissement à hauteur de 550 000 €.

En 2019, la collectivité s'est de nouveau engagée aux côtés de l'UTT dans un ambitieux plan de développement à 6 M€ sur cinq ans : le projet EvoLUTTion (afin d'entamer, entre autres, une transition numérique pour rendre les bâtiments intelligents et connectés et se positionner en matière de cyber-sécurité).

Il s'agissait pour l'UTT d'investir pour l'avenir afin de demeurer une école reconnue, ambitieuse et de continuer de former chaque année des étudiants dans les domaines techniques.

**L'UTT entame une nouvelle phase de ce projet tournée cette fois vers la transition numérique** des objets (adaptation des matériels obsolètes, de routeurs, de serveurs, de baies de stockage et de réseau VDI (Voix, données, images)).

Pour soutenir ce nouvel effort, **le Département augmente son aide financière de 2 M€ à 3,5 M€** (répartis de 2022 à 2025).

## **■ LoRAube : vers un territoire numériquement intelligent**

Rapport

Après le déploiement de la Bise, Boucle d'interconnexion de ses sites extérieurs, le Département de l'Aube envisage de poursuivre l'aménagement numérique du territoire grâce à un **réseau Lora qui s'appuie sur un protocole de télécommunication radio permettant la communication à bas débit d'objets connectés.**

Objectif : développer de nouveaux usages dans la Smart city, « ville intelligente ».

Dans l'Aube, pour mettre en œuvre ce réseau, baptisé LoRAube, il est nécessaire de déployer des antennes sur l'ensemble du territoire. Positionnées sur des points hauts, ces antennes seraient ensuite reliées à un serveur informatique administré par les services du Département.

Une première expérimentation concluante a été réalisée en 2021 sur les communes de Troyes et Brienne-le-Château en collaboration avec le SDDEA, Syndicat départemental de l'eau et de l'assainissement.

Pour mettre en œuvre un tel projet, le Département est prêt à investir 2 M€.

## 4| Action publique : le Département agit dans la transparence

Rapport violet p.23

Rapport bleu p. 155, 237, 249, 255

Dans un contexte où l'opacité de l'action publique est parfois dénoncée, le Département de l'Aube s'attache à demeurer accessible. Il reste transparent avec la publication de nombreux rapports qui rendent des comptes sur son action.

A titre d'exemple pour cette deuxième réunion de l'Assemblée départementale, on trouve :

- **le rapport du FSL, le Fonds de solidarité au logement**, qui informe sur les aides financières accordées par le Département dans ce cadre ;
- **la liste de tous les marchés publics** passés par le Département, soit 1 561 marchés passés depuis le début de l'année 2022 (785 marchés de fournitures, 575 marchés de prestations de services et 201 marchés de travaux), 14 accords-cadres et 49 avenants ;
- **la liste des contentieux** engagés par le Département ou intentés contre lui. Au 1<sup>er</sup> avril, 40 actions ou contentieux étaient en cours, dont 31 en matière d'affaires sociales, 2 en matière de ressources humaines et 7 dépôts de plaintes pour dégradations de voiries ou vols ;
- **le récapitulatif des acquisitions et cessions** réalisées par le Département de l'Aube en 2021 avec deux objectifs : créer, aménager et rationaliser les routes départementales, et valoriser le patrimoine départemental.  
Acquisition : dépense de 1,6 M€  
Cessions : recette de 690 650 €
- **le rapport d'activité de la SEM Energie**, dont le Département siège au conseil d'administration. La SEM Energie exploite le réseau des Chartreux, la chaufferie biomasse de Rosières-près-Troyes et deux sites photovoltaïques.

## 5| Personnel départemental : des équipes compétentes et renforcées

Rapport bleu p.119, 123, 137, 141 et 151

Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, le Département de l'Aube peut s'appuyer sur près de 1 400 agents mobilisés et compétents, répartis dans les différentes directions. La collectivité accompagne ses équipes afin de leur offrir des conditions de travail les plus confortables possibles :

- **les effectifs ont été renforcés :**  
39 postes transformés suite à la réussite de certains agents à leur concours/examen,  
5 postes créés, notamment pour répondre à la stratégie de l'enfance et de la famille lancée avec l'Etat.
- **la publication du rapport social unique de l'année 2020 qui offre un état des lieux de la situation RH.** Il permet ainsi d'adapter si nécessaire la politique RH du Département.
- **la mise en conformité de la durée légale du travail** au Conseil départemental qui supprime le dispositif des jours d'ancienneté et impose une durée légale de travail annuelle par agents de 1 607 h.
- **une information sur la tenue des prochaines élections professionnelles,** notamment la composition du comité social territorial (nombre de sièges et rôle des commissions).
- **l'aménagement du règlement du temps de travail de la Cité du vitrail,** pour répondre à leur besoin d'accueil du public